



Senantes, le 16 juin 2022

Madame, Monsieur,

Notre Assemblée Générale « **EN MUSIQUE** » aura lieu le :

**Samedi 2 juillet à 10h, Cinéma Les Enfants du Paradis, salle 3, Bd Chasles, 28000 Chartres.**

**EN MUSIQUE**, car vous y verrez et écouterez de larges extraits musicaux des programmes à venir, du 2<sup>e</sup> semestre 2022 jusqu'à fin 2023.

Une assemblée générale est publique. Ainsi est-elle ouverte à tout ami de la musique qui aurait envie de passer un bon moment et de faire son choix parmi les concerts/dates pour l'année à venir. (En revanche seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter ou faire partie du bureau directeur). Venez nombreux !

**Ordre du jour :**

1° Bilan moral 2021 constitués des concerts 2021 (avec photos et extraits musicaux),

2° Bilan financier 2021 avec les tableaux sur grand écran,

3° Vote des résolutions 1° et 2°

4° Visualisation et écoute des moments musicaux et événements à venir, au 2<sup>e</sup> semestre 2022 et pendant toute l'année 2023.

5° Appel aux bénévoles :

Le bureau directeur, élu en 2021 pour 3 ans, comporte 14 membres, laissant de la place pour 4 nouveaux entrants. Si vous êtes à jour de votre cotisation et que vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles enthousiastes, faites-le nous savoir par mail ou par courrier postal.

6° Nomination d'un membre d'honneur

7° Questions diverses

*Le verre d'amitié, dans le foyer du cinéma, clôturera cette matinée*

Si vous êtes adhérent à jour de votre cotisation, mais que vous ne pourrez venir à l'AG, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le pouvoir ci-dessous par mail ou par courrier postal.

Très cordialement,  
Yvonne Naïdja

[Samedis-musicaux28@outlook.fr](mailto:Samedis-musicaux28@outlook.fr) adresse de correspondance : 15 rue des Ormes, Dancourt, 28210 Senantes

BON POUR POUVOIR

« nul ne peut valablement détenir plus de 3 pouvoirs », article 9 des statuts de l'Association

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à Mme/M.....

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Samedis Musicaux de Chartres, le 2 juillet 2022

Date.....

Signature.....